



MAIRIE DE
PIBLANGE

SEANCE du 26 MAI DEUX MILLE VINGT ET UN à 19H30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie sous la Présidence de Monsieur UJMA Thierry, 1^{er} adjoint au Maire.

Département
De la Moselle

Arrondissement
Boulay-Moselle

Nombre des Membres
Du Conseil Municipal
Élus : 15

Nombre des Membres
En fonction : 14

Nombre des Membres
Qui ont assisté à
La séance : 13

Nombre de pouvoirs : 00

Nombre de votants : 13

Convoqués le : 19/05/2021

Etaient présents : UJMA Thierry, CHILLES Fabrice, MISCHLER Nicole, Adjoint au Maire, SCHMIDT Nathalie, conseillère déléguée, CORDELETTE Vincent, LEGRANDJACQUES Denis, BECKER Nicolas, MASSARO Gwenaël, ROBINET Philippe, ZAIRE Maïté, VOISIN Evelyne, CEPHACE Emmanuelle, REMY Geoffrey, Conseillers municipaux.

Etaient absents et excusés : LEBEL Ingrid

Etaient absents non excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : SCHMIDT Nathalie

=====

Point 023-2021 – Demande de ligne de trésorerie

M. Thierry UJMA 1^{er} adjoint au maire, donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie à court terme, pour solder le marché de l'éclairage public et les travaux à venir en attente des versements de subvention et de la FCTVA

Il décide de demander aux conditions de taux de l'institution en vigueur à la date de l'établissement de la convention, l'attribution d'une ligne d'ouverture de crédit de trésorerie à court termes de : 100 000,00€.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du 1^{er} adjoint et après échange de vues, prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté.

Le Conseil Municipal confère toutes les délégations utiles à M. Thierry UJMA pour la réalisation de l'opération, la signature des contrats avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Point 024-2021 – Encaissement chèque

M. Le 1^{er} adjoint demande aux membres du conseil d'encaisser un chèque provenant de l'assurance Allianz d'un montant de 1 870.00 €, couvrant les frais du sinistre au périscolaire.

Après débat, le conseil autorise le 1^{er} adjoint à encaisser le chèque d'un montant de 1 870.00 €.

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Point 025-2021 – Aménagement Foncier : Dénomination des cours d'eau

Dans le contexte de l'aménagement foncier sur la commune qui est en cours, il faut nommer et renommer les cours d'eau sur le ban de la commune qui sont actuellement désignés comme suit :

- Piblangeerbach
- Ruisseau pilwisse

Et indique sur le plan joint à la délibération.

Après débat le conseil décide de nommer comme suit les cours d'eau :

- Piblange Bach
- Ruisseau des Vignes
- Ruisseau de Bockange
- Ruisseau du Tiefethal

Et autorise le premier adjoint à faire appliquer les nouveaux noms

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

CHARGE le représentant de la commune de l'exécution de la présente délibération

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE SUSUDITS.TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

POUR EXTRAIT CONFORME
PIBLANGE le 26/05/2021

Pour le Maire empêché
Thierry UJMA
1^{er} Adjoint au Maire



<p>Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.</p>	<p>PUBLIÉ LE : 27 MAI 2021</p>	<p>TRANSMIS EN SOUS-PREFECTURE LE : 27 MAI 2021</p>
---	--	---